

## Diplôme de français professionnel – Tourisme-Hôtellerie- Restauration B2

CATEGORIE : C

### Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

Transverse : ■ français

Code(s) NAF : —

Code(s) NSF : 136, 320, 413

Code(s) ROME : —

Formacode : 15226

Date de création de la certification : 01/01/2009

Mots clés : Tourisme, Français, communication, communication opérationnelle

### Identification

Identifiant : 2118

Version du : 12/07/2018

### Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation :

Formalisé :

- **Le Ministère des Affaires étrangères et du Développement International et son opérateur l'Institut français reconnaissent l'utilité des Diplômes de français professionnel qui s'inscrivent dans leur mission de promotion de la langue française à visée professionnelle.**

Non formalisé :

- **Les établissements de la CEMS (The global alliance in management education), alliance des grandes écoles de management dans le monde (HEC Paris, The University of Sydney Business School, The London School of Economics and Political Science...), reconnaissent les Diplômes de français professionnel pour attester de son niveau de français dans la procédure d'entrée et de validation du diplôme.**
- **Les Instituts français et Alliances françaises dans le monde, ainsi**

que de nombreuses Universités, soit un réseau de 500 centres agréés promeuvent et proposent les Diplômes de français professionnel car cela contribue à leur mission de promotion de langue française à visée professionnelle et aux besoins des étudiants et professionnels de communiquer en français et d'en attester avec une certification reconnue, pour une meilleure employabilité ou pour évoluer au sein de leur entreprise.

## Descriptif

### *Objectifs de l'habilitation/certification*

**Le Diplôme de français professionnel Tourisme-Hôtellerie-Restauration B2** certifie une compétence élémentaire en français. Le/la titulaire de ce diplôme peut réaliser, à l'oral et à l'écrit, des tâches de communication professionnelle, dans l'ensemble des situations standard de son environnement professionnel, y compris celles qui impliquent une certaine gestion de l'imprévu.

Ce diplôme répond au besoin en formation et en certification en français professionnel du personnel non francophone des secteurs touristiques (restaurants, hôtels, agences de voyage, office de tourisme...) afin de toucher une clientèle francophone ou de se développer sur un marché francophone. Il s'appuie sur des documents, des mises en situation et des tâches de communication qui sont celles d'un professionnel du tourisme, de l'hôtellerie ou de la restauration.

### *Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP*

- Aucun

### *Descriptif général des compétences constituant la certification*

**Le Diplôme de français professionnel Tourisme-Hôtellerie-Restauration B2** atteste de la capacité d'un professionnel des secteurs du tourisme, de l'hôtellerie et de la restauration à travailler en français : Comprendre et traiter des informations relatives au domaine du tourisme, interagir à l'oral pour persuader et captiver son client ou son auditoire.

Exemples :

Comprendre des descriptifs spécialisés relatifs au domaine du tourisme (guides, presse spécialisée, ouvrages spécialisés : histoire, géographie, architecture, etc.)  
Comprendre et répondre à des réclamations en apportant une solution personnalisée.

## Public visé par la certification

- Candidats dont le français n'est pas la langue maternelle.
- Étudiants, professionnels ou demandeurs d'emploi ayant besoin d'une certification officielle de leurs compétences en français pour valider et/ou compléter un diplôme académique ou disposer d'un diplôme

Rédiger le texte de présentation d'un produit touristique pour en faire la promotion

Présenter des informations de façon structurée, attractive et originale, pour persuader et captiver son client ou son auditoire.

Les Diplômes de français professionnel s'appuient sur la méthodologie du **français sur objectif spécifique (FOS)**, qui désigne la démarche méthodologique consistant à bâtir un programme de formation sur les besoins d'un public donné, dont l'objectif est précis et spécifique, se rattachant à des tâches et activités d'un domaine professionnel identifié, sur la base de documents et supports authentiques.

Les niveaux des Diplômes de français professionnel font référence au **Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL)** est une norme internationale permettant de décrire la compétence linguistique. Il consiste en une échelle d'évaluation de la maîtrise d'une langue, avec 6 niveaux : de A1 à C2 (élémentaire à expérimenté). Cette échelle constitue la référence dans le domaine de l'apprentissage des langues, de leur enseignement et de l'évaluation du niveau, dans de nombreux pays afin de favoriser la mobilité éducative et professionnelle.

**Le Diplôme de français professionnel Tourisme-Hôtellerie-Restauration B2** valide une compétence en français de niveau B2 du CECRL.

A ce niveau, le candidat peut comprendre le contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits dans un texte complexe, y compris une discussion technique lié au domaine du tourisme. Il est également en mesure de communiquer avec spontanéité et aisance. Enfin, il est capable de s'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets (exemples : présentation d'un monument ou d'un itinéraire, compréhension des questions des clients et formulation d'une réponse adaptée...) et d'exposer les avantages et les inconvénients de tel ou tel programme de voyage.

### *Modalités générales*

Sélection de centre agréé - inscription - passation des épreuves - obtention des résultats.

### *Liens avec le développement durable*

Aucun

adapté aux exigences du monde professionnel, reconnu.

- Collaborateurs de musées, monuments historiques, organismes touristiques et culturels exerçant la fonction de guide et souhaitant attester de leurs compétences à communiquer en français dans leur secteur d'activité.

## Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'emploi

### *Pour l'individu*

**Le Diplôme de français professionnel Tourisme-Hôtellerie-Restauration B2** permet aux individus dont le français n'est pas la langue maternelle de valoriser leurs compétences en français dans l'univers francophone et international du tourisme. Reconnu et adapté aux réalités du secteur du guide de tourisme et de la fonction de guide, la préparation de ce diplôme permet d'acquérir les compétences attendues par les organismes du secteur.

### *Pour l'entité utilisatrice*

**Le Diplôme de français professionnel Tourisme-Hôtellerie-Restauration B2** permet aux organismes du secteur de s'assurer des compétences de leurs collaborateurs à communiquer en français dans la plupart des situations liées au tourisme. Il permet de repérer les compétences en français sur lesquelles elles peuvent s'appuyer pour développer leur activité touristique sur un marché francophone ou à destination d'une clientèle francophone.

L'obtention du **Diplôme de français professionnel Tourisme-Hôtellerie-Restauration B2** favorise ainsi l'insertion professionnelle, l'évolution vers des responsabilités plus importantes, et la mobilité internationale.

## Evaluation / certification

### Pré-requis

Pas de prérequis (diplôme ou formation).

### Compétences évaluées

#### Comprendre et traiter l'information (2 heures)

##### Traiter l'information écrite

Prendre des notes pour préparer une visite guidée à partir d'un dossier documentaire

##### Traiter l'information orale

Rédiger un courriel de réponse à une réclamation

##### Interagir à l'écrit

Rédiger le texte promotionnel d'une offre touristique

#### Interagir à l'oral (Préparation : 20 min. Passation : 15 min)

Expliquer une carte et conseiller un client en fonction de ses goûts  
Débuter une visite guidée : présenter les particularités géographiques, historiques, stylistiques ou culturelles d'un site ou d'une œuvre

### Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)

Niveau B2 du CECRL.

La validité est Permanente

#### Possibilité de certification partielle : non

Matérialisation officielle de la certification :

Une attestation numérique du Français des affaires de la CCI Paris Ile-de-France est mise à la disposition du candidat sur un coffre-fort numérique sans limite de validité.

## Centre(s) de passage/certification

- Les Diplômes de français professionnel sont proposés aux candidats dans un réseau de centres agréés du Français des affaires de la CCI Paris Ile-de-France. Leurs coordonnées sont consultables à l'adresse suivante :
- <https://www.lefrancaisdesaffaires.fr/trouver-un-centre-agree/>

## Plus d'informations

### Statistiques

Environ 7000 candidats se présentent chaque année aux Diplômes de français professionnel grâce à un réseau de 500 centres agréés dans le monde.

### Autres sources d'information

<https://www.lefrancaisdesaffaires.fr/>